

THONON

M A G A Z I N E

n° 111
FÉV. | MAR. 2021

LE JOURNAL MUNICIPAL DES THONONAISES ET DES THONONAIS



BUDGET 2021

PRÉPARER L'AVENIR

www.ville-thonon.fr

CHÈQUES-CADEAUX L'OPÉRATION CONTINUE **OUVERTURE** DU PARKING DE LA GARE **TRANSITION ÉCOLOGIQUE** L'ART DE LA SIMPLICITÉ

La résidence médicalisée du LEMAN (Réseau OMERIS), est située en plein cœur de Thonon-les-Bains.

Cet EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) est une structure accueillante, à dimension humaine et familiale, de 64 lits. Son environnement, en proximité directe avec le lac, offre un cadre apaisant et chaleureux.

L'établissement dispose d'un jardin et de plusieurs terrasses, et chaque chambre de l'unité protégée a un accès direct à un jardin sécurisé.

L'équipe, professionnelle et investie, apporte des solutions et des soins personnalisés adaptés à chaque résident. Elle répond aussi aux besoins des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées, avec une petite unité dédiée de 10 lits.

Le médecin coordonnateur et la cadre de soins animent une équipe pluridisciplinaire qui se compose d'infirmiers, d'aides-soignants, d'auxiliaires de vie, d'un psychologue, d'une art-thérapeute et de kinésithérapeutes. Ensemble, ils ont à cœur de garantir aux résidents, qualité des soins, sécurité, bien-être et vie sociale.

Les prestations d'hôtellerie et de restauration sont encadrées par une gouvernante et assurées par un personnel qualifié. Tous les repas sont élaborés dans la cuisine de la résidence par un chef cuisinier et servis dans le restaurant par des serveurs formés à l'Institut Paul Bocuse.

L'établissement propose des séjours permanents, temporaires et de courte durée, pour les personnes âgées valides ou en perte d'autonomie, en chambres individuelles, ou doubles.

Le séjour temporaire présente de nombreux avantages. Il permet une intégration en douceur des personnes âgées, par la découverte progressive et la connaissance de ce nouveau lieu de vie. Il offre la possibilité de séjours à la carte, selon ses choix. Il autorise aussi l'aidant à se reposer physiquement et psychiquement, facilitant le retour à domicile de l'aidé, et prolongeant ainsi cette vie à domicile.

Ces séjours de courte durée permettent à la personne âgée et à sa famille de s'adapter à certaines situations telles que l'absence temporaire de l'aide à domicile ou des proches, la nécessité de réaliser des travaux d'aménagement au domicile...

Nous avons aussi la possibilité d'accueillir le couple aidant / aidé, suite à une sortie d'hospitalisation par exemple, ou pour un séjour de répit pour l'aidant et son proche.

L'établissement détient une habilitation partielle de 6 lits à l'aide sociale.

A propos du Réseau Omeris

La résidence du LEMAN appartient au Réseau Omeris. Le réseau, dont le siège social est situé à Caluire et Cuire (69), a pour activité principale la gestion d'Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD).

Créé il y a 30 ans, il prend soin de 1 300 résidents au sein de 16 EHPAD dont 10 se situent en région lyonnaise. Il s'étend jusqu'en Haute-Savoie (Thonon), en PACA (Marseille) en Languedoc-Roussillon (La Grande-Motte) ainsi que dans le Loiret (Montargis et Huisseau-sur-Mauves) et le Puy de Dôme (Clermont-Ferrand).

Le Réseau répond plus largement à toutes les problématiques des personnes âgées. Fort de son savoir-faire, il propose ainsi une palette de services complémentaires : conciergerie, service de maintien à domicile avec « La Compagnie de Louis » pour 650 bénéficiaires, livraison de biens et services à domicile avec « Les Services de Louis », expertise métiers au sein d'EHPAD via « DECIMA Solutions Opérationnelles » ainsi que la formation du personnel des secteurs sanitaire, médico-social et structures de service à la personne avec « DECIMA Formation ».

Plus d'informations sur Omeris : www.omeris.com



Résidence du Léman

5, Rue des Musiciens - 74200 Thonon-les-Bains

Tél. : 04 50 71 03 93

Fax : 04 50 70 62 19

SOMMAIRE

THONON MAGAZINE
N°111 FÉVRIER - MARS 2021

.4 DIAPORAMA

.6 EN BREF

.10 GRAND ANGLE

.12 VIE DE QUARTIER

.14 EN ACTION

PÔLE GARE

OUVERTURE DU PARKING¹⁴

STATIONNEMENT

PROCHAINEMENT UN PARKING-RELAIS¹⁵



ESPACES VERTS

QUI GÈRE LES FORÊTS COMMUNALES?²²

PUBLICITÉ

UN RÈGLEMENT INTERCOMMUNAL²⁴

.28 CULTURE

ART CONTEMPORAIN

PAYSAGES VÉCUS, PAYSAGES INVENTÉS

MUSÉE DU CHABLAIS

7000 ANS D'HISTOIRE(S) DU CHABLAIS

.31 DÉCOUVERTE

NUMÉRIQUE

L'APPLICATION THONON EN POCHE

.32 TRANSITION ÉCOLOGIQUE

ZÉRO DÉCHET

L'ART DE LA SIMPLICITÉ

.34 INFOS PRATIQUES

Compte tenu de l'évolution de l'épidémie de la Covid-19 et de l'annulation d'un certain nombre de manifestations, l'agenda « SORTIR À THONON » ne sera pas joint à ce numéro. Nous vous tiendrons informés des actualités à venir sur notre site : www.ville-thonon.fr.

Journal bimestriel de la Ville de Thonon-les-Bains

Édité par le service Communication

communication@ville-thonon.fr

Directeur de la publication : Christophe ARMINJON

Rédactrice en chef : Marie DUVERGER

Rédaction : Marie DUVERGER

Couverture : Antoine BERGER

Crédits photos : services municipaux, sauf mention contraire

Conception-réalisation : DU BRUIT AU BALCON

www.dubruitaubalcon.com

Secrétariat de rédaction : Véronique VALTY

Publicité : VILLIERS COMMUNICATION SAS

Tél. 09 72 37 89 70 / Mob. 06 67 26 20 83

Impression : IME BY ESTIMPRIM 25110 Autechaux

Tirage : 22 000 exemplaires - Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2021

ÉDITO



CHRISTOPHE
ARMINJON

Maire de
Thonon-les-Bains

Président de
Thonon Agglomération

Madame, Monsieur,
Chers Concitoyens,
Bonne Année!

Ce vœu n'aura jamais pris autant de sens...
Avec une économie exsangue et un moral au plus bas, la France quitte 2020 emprunte d'un sentiment mitigé, entre inquiétude et espoir.

Dans ce contexte, la formule d'Henri Bergson nous a paru d'une extrême clairvoyance : « **L'avenir n'est pas ce qui va arriver, mais ce que nous allons en faire.** »

Ensemble, nous avons su éviter le pire pour notre système de santé et notre modèle social a montré toute sa pertinence au plus fort de la crise.

Il nous faut désormais nous réinventer une destinée commune et construire une économie résiliente, plus respectueuse de notre environnement.

Pour cela, nous aurons à choisir entre deux voies : celle d'un État toujours plus centralisé, prescripteur et déresponsabilisant, ou celle d'une société nouvelle, agile et fédératrice, privilégiant l'expérience collective à la parole d'en haut.

Emplis de cet espoir, nous abordons 2021 en confiance, car nous croyons au progrès scientifique et social.

Bientôt, chacun pourra se faire vacciner et protéger ainsi son entourage. Nous pourrions alors **mobiliser nos énergies pour réussir Thonon.**

Avec un budget fondateur, résolument tourné vers l'avenir, nous travaillons à faire de Thonon une ville dynamique et solidaire où il fait bon vivre.

Vous pourrez y contribuer grâce à **deux temps forts de la démocratie locale** : les *Assises du développement urbain* et le *Forum des citoyens*. Le premier vise à imaginer la ville de demain, tandis que le second assurera à chacun d'être acteur de son quotidien.

Vous espérant nombreux à ces rendez-vous, nous vous souhaitons à tous un avenir meilleur!

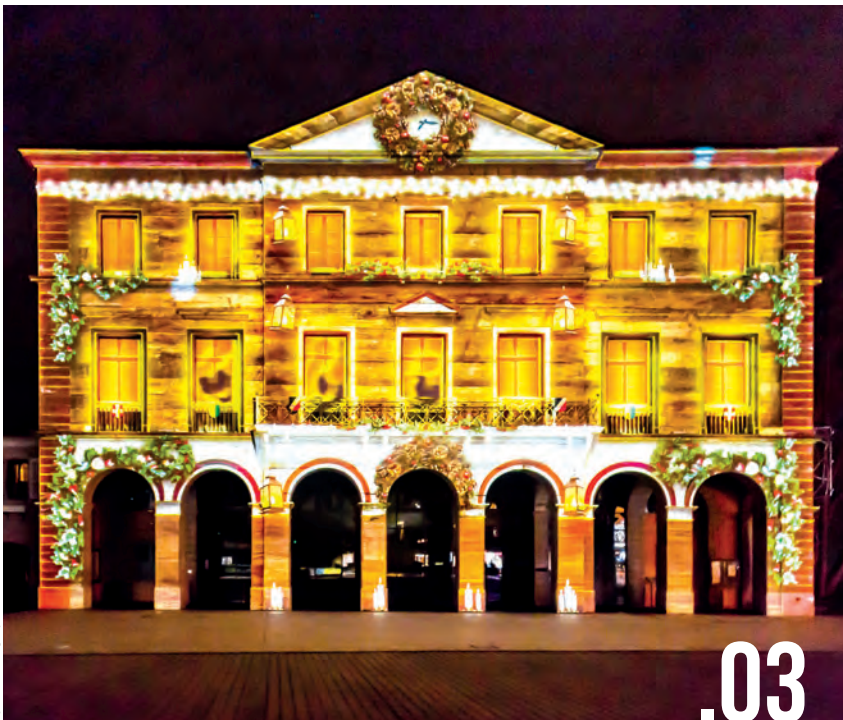
“
Nous
réinventer
une destinée
commune
”



.01 PARADE DU PÈRE NOËL

dans les rues de Thonon, pour le plaisir
des petits et des grands.

Jyhell Photographie ©



Jyhell Photographie ©



.02

02. OUVERTURE OFFICIELLE du marché de Noël, installé pendant quinze jours, place des Arts. **03. SPECTACLE SON ET LUMIÈRE** diffusé tout le mois de décembre sur la façade de l'Hôtel de Ville. **04. RETOUR SUR L'EXPOSITION** consacrée à Charles de Gaulle, installée au Pôle culturel de la Visitation. **05. DISTRIBUTION** de 700 paniers garnis de produits locaux aux retraités du Pôle animations seniors. **06. PLUS DE 200 SAPINS DE NOËL**, distribués par la Ville et l'Association des commerçants, ont décoré les rues du centre-ville à l'occasion des fêtes de fin d'année.



.05



.06



COMMENT INSCRIRE SON ENFANT ?

RENTÉE SCOLAIRE 2021-2022

LES INSCRIPTIONS SCOLAIRES POUR LA RENTÉE DE SEPTEMBRE 2021 SE DÉROULERONT DU **22 MARS AU 2 AVRIL** PROCHAINS. ELLES CONCERNENT UNIQUEMENT LES NOUVEAUX ARRIVANTS SUR LA COMMUNE, AINSI QUE LES ENFANTS NÉS EN 2018 ET ENTRANT EN PREMIÈRE ANNÉE DE MATERNELLE.

EN QUELQUES CLICS SUR L'ESPACE CITOYENS

Les inscriptions se font en ligne sur l'Espace Citoyens : <https://www.espace-citoyens.net/thonon-les-bains/espace-citoyens/> (disponible également depuis la page d'accueil du site de la Ville : www.ville-thonon.fr), en vous connectant à votre compte personnel.

Pour plus de facilité, des tutoriels vous accompagnent tout au long de votre démarche. Avant votre connexion, pensez à vous munir d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois ainsi que d'un acte de naissance de l'enfant concerné ou du livret de famille (copie des pages de l'enfant et des parents).



Plus d'informations auprès du service Éducation
Tél. 04 50 70 69 43
service-education@ville-thonon.fr

À NOTER



Les inscriptions au service de restauration scolaire se dérouleront dans un second temps, du 31 mai au 18 juin 2021.

RÉGLEMENTATION

STATIONNEMENT RÉSERVÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES



La loi du 18 mars 2015 visant à faciliter le stationnement des personnes en situation de handicap, titulaires de la carte de stationnement, rappelle :
« Les personnes handicapées ou à mobilité réduite peuvent utiliser gratuitement et sans limitation de durée toutes les places de stationnement ouvertes au public, la durée de stationnement pouvant toutefois être limitée, sur décision communale, sans pouvoir être inférieure à 12 heures. »

Soucieuse de permettre à chaque personne à mobilité réduite (PMR) de pouvoir utiliser les 141 places qui leur sont réservées, il a été décidé d'instaurer une limitation à 12 heures consécutives de stationnement sur ces places situées en zone réglementée (zones orange, verte, bleue et jaune) et de maintenir une durée maximale de 7 jours consécutifs, selon la réglementation nationale, sur le reste du territoire communal.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

QUELS SONT VOS TRUCS & ASTUCES ?



Soucieuse d'accélérer la transition écologique, la Ville souhaite éditer son premier *Guide des bonnes pratiques*, élaboré en commun avec les Thononais. Économiser son énergie, produire moins de déchets, maîtriser sa consommation d'eau et de papier : quels sont les gestes responsables que vous adoptez au quotidien pour préserver notre planète ? Faites-nous part de vos meilleures idées et initiatives par mail : mairie@ville-thonon.fr



JEUNESSE

D.R.°

ENVIE DE PARTIR À L'ÉTRANGER ?

THONON AGGLOMÉRATION VOUS ATTRIBUE UNE BOURSE !

Pour une formation, un job, un séjour linguistique ou humanitaire, Thonon Agglomération vous accompagne dans votre projet en vous attribuant une bourse pouvant atteindre 1 000 € pour les projets individuels et 3 000 € pour les projets collectifs. Retirez votre dossier dès à présent auprès du Bureau information jeunesse (BIJ) ou sur www.thononagglo.fr. Vous avez jusqu'au **28 mai 2021** pour le retourner dûment complété.

POUR POUVOIR CANDIDATER, VOUS DEVEZ :

- avoir entre **16 et 25 ans** ;
- être lycéen, étudiant, apprenti, salarié ou en recherche d'emploi ;
- être domicilié dans l'une des 25 communes de Thonon Agglomération.



PLUS D'INFOS AUPRÈS DU BIJ

Tél. 04 50 26 22 23
bij@thononagglo.fr

COVID-19



PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE EN CENTRE-VILLE

Afin de limiter tout risque sanitaire et de faire face à l'épidémie de la Covid-19, le port du masque et la distanciation entre les individus sont obligatoires sur l'ensemble du centre-ville piétonnier. Prenez soin de vous !

COVID-19



CAMPAGNE DE VACCINATION

En application des dispositions nationales et du lancement de la campagne de vaccination pour les personnes âgées de 75 ans et plus (hors résidents Ehpad), la Ville a mis en place son centre de vaccination dans la salle Lémaniaz située 13 avenue de la Grangette (**à côté de la Maison des sports**).

SI VOUS ÊTES CONCERNÉ, PRENEZ RENDEZ-VOUS

La prise de rendez-vous est impérative avant la vaccination sur le site www.sante.fr.

La Ville se mobilise pour votre santé, et pour la protection des plus vulnérables, avec comme perspective une reprise des activités tant attendue par tous, citoyens, entreprises, commerçants, associations, acteurs sportifs et culturels.

WIKIPOWER : QUEL BILAN ?

POUR RÉDUIRE LEURS FACTURES DE GAZ ET D'ÉLECTRICITÉ, DE NOMBREUX FOYERS THONONNAIS ONT PARTICIPÉ À L'OPÉRATION D'ACHAT GROUPÉ D'ÉNERGIES, PROPOSÉE PAR LA VILLE DE THONON-LES-BAINS. RETOUR EN CHIFFRES SUR CETTE OPÉRATION.

1 560 PRÉ-INSCRIPTIONS

42 % DES PARTICIPANTS ONT, À CE JOUR, ACCEPTÉ LES OFFRES NÉGOCIÉES

185 € D'ÉCONOMIES ANNUELLES QUI SERONT RÉALISÉES EN MOYENNE PAR CONTRAT



PLAGE MUNICIPALE

FAITES LE PLEIN D'ACTIVITÉS NAUTIQUES!

LA VILLE VIENT DE SIGNER UNE NOUVELLE CONVENTION POUR LA MISE À DISPOSITION DE SES LOCAUX, RÉCEMMENT AMÉNAGÉS, ET L'EXPLOITATION DE LA BASE D'ACTIVITÉS NAUTIQUES ACCOLÉE À LA PLAGE MUNICIPALE.

À l'issue d'une procédure de mise en concurrence exigée par la loi, la Ville a retenu le dossier répondant au mieux aux critères fixés pour l'exploitation de sa base d'activités nautiques. Dès l'ouverture de la Plage municipale, au printemps prochain, les usagers pourront de nouveau pratiquer toutes les activités proposées sur le lac Léman : canoë, paddle, pédalo, windsurf, en accès libre grâce à la location ou bien lors de cours d'initiation ou de perfectionnement. Des sorties à thème vous seront également proposées tout au long de la saison, tout comme l'accueil des groupes scolaires et extrascolaires. Une attention particulière sera portée à l'accès pour tous à ces activités avec un accompagnement des personnes à mobilité réduite.



Offre et programmation complète à découvrir au printemps.

ENVIRONNEMENT

LES PIGEONS EN VILLE



Ils sont partout autour de nous. Alors pour une cohabitation réussie et éviter toutes sortes de désagréments, la Ville rappelle les bons gestes à adopter.

Conformément au règlement sanitaire départemental (article 120) et à l'arrêté municipal du 14 juin 2004 (article 2) :
 « Il est interdit de jeter ou de déposer des graines ou de la nourriture en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats ou les pigeons. Cette même interdiction s'applique aux voies privées, cours ou autres parties d'un immeuble lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs. »

COMMENT LIMITER LEUR PRÉSENCE ?

Des systèmes existent pour empêcher les pigeons de se poser sur les bâtiments : pics, électro-répulsion, filets de protection... Tous ces systèmes ne doivent en aucun cas dénaturer le monument ou blesser les animaux. Il est également capital d'obtenir, autant que possible, tous les orifices pouvant servir de niche. En parallèle, des méthodes de régulation peuvent être envisagées, telles que l'effarouchement acoustique ou par des prédateurs, ou encore la mise en service de pigeonniers contraceptifs.



Résidence Akoya

Thonon-les-Bains / Quartier du Pillon

LIVRAISON PRINTEMPS 2021

DERNIÈRES OPPORTUNITÉS

- / Dans un quartier prisé
- / Belles surfaces habitables
- / Balcons ou terrasses pour tous les appartements
- / Prestations soignées
- / Vue sur le lac Léman pour certains appartements

AGENCE PLURIMMO À THONON

10, Av. du Général de Gaulle / Thonon-les-Bains

04 50 713 976

plurimmo.fr

Document et illustration non contractuels. Reproduction interdite sans l'autorisation de Plurimmo. Conception et réalisation : Éditions Victoria.

NOTRE SAVOIR-FAIRE AU SERVICE DES PARTICULIERS



COLAS & VOUS

EMBELLISSEZ VOS EXTÉRIEURS



WE OPEN THE WAY

AGENCE CHABLAIS

43 rue des Entreprises - ZI - CS 70249
74550 PERRIGNIER

www.colasetvous.fr

0 805 210 805

Service & appel
gratuits



200 sapins offerts par la Ville aux commerçants



CRISE SANITAIRE

LA VILLE SOUTIENT SES COMMERÇANTS

C'ÉTAIT UNE DES PROMESSES DE CAMPAGNE DE CHRISTOPHE ARMINJON. ENGAGEMENT TENU AVEC L'OPÉRATION DES « CHÈQUES-CADEAUX ». À THONON, L'OFFICE DE TOURISME ET L'ASSOCIATION DES COMMERÇANTS SE MOBILISENT AUSSI POUR CONTINUER À FAIRE BATTRE NOTRE CŒUR DE VILLE. TOUR D'HORIZON DES PRINCIPALES INITIATIVES SOLIDAIRES.

2020

aura été une année difficile pour nos commerces. Alors pour soutenir et relancer l'activité économique, la municipalité a décidé de débloquer une enveloppe de 300 000 €, sous forme de bons d'achat. Concrètement, depuis le 10 décembre et jusqu'au 10 mars 2021*,

les Thononais peuvent acheter sur la plateforme Beegift des chèques-cadeaux à dépenser chez nos commerçants partenaires, et donnant droit en retour à des bons d'achat de la même valeur, offerts par la Ville, dans la limite de 20 €.

« Pour cette opération, nous avons cherché la meilleure solution pour tous. Soit une plateforme 100 % sécurisée, facile d'utilisation

et sans aucune commission sur les ventes. Nous avons finalement retenu la société Beegift qui a déjà fait ses preuves auprès d'une dizaine de communes françaises », explique Jean-Marc Brechotte, adjoint au Maire en charge du commerce. En parallèle, la plateforme offre aussi la possibilité aux commerçants de créer une page « produits » en ligne, pour davantage de visibilité sur Internet.



Antoine Berge

L'OFFICE DE TOURISME ET L'ASSOCIATION DES COMMERÇANTS MOBILISÉS

Faute de pouvoir accueillir ses visiteurs pendant le second confinement, l'Office de Tourisme s'est réinventé, avec l'association Thonon Côté Centre, pour venir en aide à l'ensemble des commerçants du centre-ville. « *Durant tout le mois de novembre, nous avons créé sur notre site Internet une page dédiée, centralisant les commerçants restant ouverts, ceux ayant mis en place "le click and collect", la livraison à*

domicile, ou encore aujourd'hui la liste des restaurants proposant leur carte à emporter. Notre objectif étant de leur donner de la visibilité auprès de notre communauté », souligne Julie Legros, directrice générale et du marketing. « De notre côté, chaque jour nous avons relayé les actus des commerçants sur nos réseaux Facebook et Instagram », ajoute Monique Pariat, présidente de l'Union commerciale.

Soutenus par la Ville, l'Office de Tourisme et Thonon Côté Centre ont également proposé aux commerçants trois ateliers vidéo pour les sensibiliser aux possibilités offertes par Internet afin de maintenir une activité pendant la durée du confinement. « *Nous avons accom-*

“
153
commerçants
participent
à l'opération
des chèques-
cadeaux

pagné les commerçants volontaires dans la création de leur site Internet et de leur boutique en ligne, dans la création et l'animation d'une page Facebook ou encore abordé ensemble les notions d'e-reputation et d'e-notoriété. Des solutions aujourd'hui indispensables pour se réinventer et continuer à faire vivre son

activité pendant cette crise sanitaire et économique », souligne Julie Legros. « C'est une nouvelle dynamique qui est en train de se mettre en place. La Ville de Thonon, l'Office de Tourisme et l'Association des commerçants travaillent aujourd'hui main dans la main pour faire avancer les projets à venir », se félicite l'adjoint au Maire.

i VOS INTERLOCUTEURS EN MAIRIE

Lionel Mermoud

Responsable du service Commerce local
Tél. 04 50 81 72 28
l-mermoud@ville-thonon.fr

Jean-Marc Brechotte

Adjoint au Maire en charge du commerce et de la revitalisation du centre-ville
adjoints@ville-thonon.fr

i VOTRE INTERLOCUTEUR THONON CÔTÉ CENTRE

Aurélien, animateur de l'Association des commerçants, vous propose des permanences tous les mardis matin, de 9h à 12h, ou des rencontres dans vos boutiques.
Tél. 06 67 64 27 60
contact@thononcotecentre.fr



© Aurélien Mrocq

OBJECTIF 2021: ANIMER LE CENTRE-VILLE

Tous les acteurs de la Ville, structures culturelles, associations sportives et commerçants se sont réunis pour planifier ensemble une programmation festive sur toute l'année 2021. Notre centre-ville, mais aussi nos quartiers accueilleront au fil des mois, et selon l'évolution de la situation sanitaire, une série d'événements pour animer notre territoire. La Ville met les moyens nécessaires pour accompagner et soutenir ces projets actuellement à l'étude.

*Offre limitée - Voir conditions de l'opération sur www.ville-thonon.fr

L'Office de Tourisme de Thonon-les-Bains accompagne les personnes qui ne possèderaient pas d'outil informatique ou d'adresse mail. Renseignements au 04 50 71 55 55.



VOIRIE

AMÉNAGEMENT

MODIFICATION EN COURS



PLACE DU
MARCHÉ

La Commune vient d'engager des travaux de voirie, place du Marché. Les places de stationnement perpendiculaires à la voie, situées au droit de l'ancien Moulin, seront remplacées par des places longitudinales afin de créer un cheminement sécurisé pour les piétons entre l'avenue Saint-François-de-Sales et le giratoire de la place du Marché, tout en préservant les pins dans ce secteur.



CRÉATION D'UN TROTTOIR

INSCRITS AU BUDGET D'INVESTISSEMENT 2020, LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UN TROTTOIR, AVENUE DE LA DAME, ONT ÉTÉ LANCÉS EN DÉCEMBRE DERNIER.



AVENUE
DE LA DAME

Après l'acquisition foncière de parcelles privées nécessaire à cette réalisation, la Commune a entrepris cet hiver les travaux d'aménagement d'un trottoir, en bordure de l'avenue de la Dame, afin d'offrir aux piétons un cheminement sécurisé sur l'ensemble de la voie, entre les n°31 et 39, depuis le giratoire des Fleysets jusqu'au mur bordant la parcelle des Hôpitaux du Léman. Ces travaux, d'un montant de 265 000 €, doivent s'achever début mars.



EN SAVOIR PLUS...

**TOUS LES
TRAVAUX**
EN COURS
ET ACTUALISÉS
SUR LA PAGE

www.ville-thonon.fr
(rub. Vie pratique
puis Infos travaux)





© Thonon Agglomération



À PARTIR DU
1^{ER} MARS 2021

Les bennes assurant la collecte des déchets suivront de nouveaux circuits, ce qui modifiera les jours de collecte dans de nombreux quartiers. L'objectif de cette réorganisation est d'optimiser les tournées et de réduire la circulation des camions au strict nécessaire. Il s'agit aussi de tenir compte de l'urbanisation de nouveaux secteurs.

NOUVELLES TOURNÉES: ON VOUS INFORME!



**SUR TOUT LE
TERRITOIRE**

À COMPTER DU 1^{ER} MARS, THONON AGGLOMÉRATION RÉORGANISE SES TOURNÉES DE COLLECTE DES DÉCHETS. LES FOYERS CONCERNÉS PAR CES CHANGEMENTS EN SERONT PRÉALABLEMENT INFORMÉS.

Jusqu'à fin février, de nombreux foyers de la Ville vont recevoir la visite de messagers du tri. Cette campagne d'information a débuté mi-janvier. Porteurs d'une accréditation de Thonon Agglomération, les agents vous renseignent – si vous êtes concerné(e) – sur les nouveaux jours de collecte de vos ordures ménagères et de vos déchets recyclables (*lire ci-contre*), et vous rappellent les règles de tri. Ils vous présentent aussi les possibilités pour réduire les végétaux et les restes de repas présents dans votre poubelle, avec la fourniture de composteurs à tarif réduit. Les habitants résidant en logement collectif peuvent aussi être dotés de matériel adapté.



Plus d'infos sur www.thononagglo.fr
Tél. 04 50 31 25 00



**SUR TOUT LE
TERRITOIRE**

1 000 000 €

C'EST LE BUDGET VOTÉ PAR
LE CONSEIL MUNICIPAL POUR
LES PROJETS PARTICIPATIFS.
LA VILLE APPORTERA
EN 2021 SON SOUTIEN
FINANCIER ET TECHNIQUE
POUR CONCRÉTISER
LES PROJETS D'INTÉRÊT
COLLECTIF PORTÉS PAR LES
HABITANTS DES QUARTIERS.



PÔLE GARE

OUVERTURE DU PARKING

LES TRAVAUX DU PARKING DE LA GARE S'ACHÈVENT. SA MISE EN SERVICE EST PRÉVUE **AU PLUS TARD LE 1^{ER} MARS 2021.** VOUS POURREZ BIENTÔT SOUSCRIRE UN ABONNEMENT.

La Ville disposera bientôt d'un nouveau parking en centre-ville. Construit et exploité par la société EFFIA, il proposera 574 places, dont 260 seront réservées aux usagers de la SNCF. Vous pouvez, dès à présent, souscrire un abonnement en ligne sur <https://www.effia.com/parking/parking-gare-de-thonon-les-bains-effia> ou vous rendre directement sur place, à partir du 1^{er} mars.

LA PASSERELLE ACCESSIBLE À PIED OU EN VÉLO

Avec la mise en service du parking, les usagers de la SNCF pourront rejoindre directement leur quai d'embarquement en empruntant la nouvelle passerelle, et sans avoir à repasser systématiquement par le hall de gare. Un panneau d'informations avec les horaires des trains sera d'ailleurs installé à l'entrée de la passerelle, côté place de Crête, pour l'orientation des voyageurs.

La passerelle sera accessible à tous les usagers, à pied, en vélo ou en fauteuil roulant. « Elle permettra enfin de connecter plus efficacement le secteur de Crête au centre-ville », conclut le Maire.

LES AMIS D'EBERBACH

APPEL À TÉMOINS

La Ville de Thonon fêtera cette année le 60^e anniversaire de son jumelage avec Eberbach, mais aussi les 20 ans de l'association Les Amis d'Eberbach. À cette occasion, un appel à témoins est lancé.

Vous qui, au fil des années, en lien avec Eberbach, avez conservé des documents, des photos ou des correspondances, vous qui avez par exemple des anecdotes de vos échanges scolaires à raconter, plongez dans vos souvenirs d'adolescence, enquêtez auprès de vos familles et amis. Retrouvez au sein des clubs auxquels vous étiez affiliés (aviron, handball et autres clubs sportifs, musique, modélisme...) la timbale gravée, le polo, l'écharpe, le poster, le logo, l'emblème, le fanion ou drapeau. Si vous pouviez de plus indiquer la date et le lieu, ce serait formidable. Témoins de l'amitié entre nos deux villes, tous ces objets, accompagnés de vos coordonnées, seront à faire parvenir à l'Hôtel de Ville, à l'attention de Madame Catherine Perrin, conseillère municipale déléguée en charge des jumelages et de la coopération internationale.

En juin, la compilation de ces témoignages sera l'occasion d'un moment festif pour faire revivre tous ces souvenirs amicaux, affectueux voire comiques, issus de nos différents échanges avec nos amis d'Eberbach. L'association compte sur vous tous !



PLUS D'INFOS :
jumelages@ville-thonon.fr
ou 04 50 70 69 49



Robert Den Harigh ©



AVEC L'ANNULATION DU PROJET DE PARKING À RIVES, LA COMMUNE S'ÉTAIT ENGAGÉE À PROPOSER UNE SOLUTION EN PÉRIPHÉRIE DE LA VILLE. C'EST CHOSE FAITE, AVEC L'AMÉNAGEMENT D'UN PARKING-RELAIS AU SOMMET DE L'AVENUE DE L'ERMITAGE. PRÉSENTATION.

« La problématique de stationnement des usagers de la CGN est une réalité à laquelle nous devons répondre. Aujourd'hui, nous avons estimé un besoin de 140 à 200 places à destination principalement des travailleurs frontaliers provenant des communes voisines », précise le Maire. Le projet consiste donc à créer un parking-relais paysagé en périphérie communale, en lien direct avec le contournement, ados-

sé à un système de liaison en transport en commun vers le port de Rives. « Une ligne dédiée de navettes entre le parking et l'embarcadère sera créée et coordonnée aux heures de pointe des bateaux, le matin et le soir », ajoute l'élu. Ce projet suppose également de réaménager l'accès au contournement depuis l'avenue de l'Ermitage pour permettre le double-sens de ces navettes exclusivement.

UN NOUVEAU SCHÉMA DE MOBILITÉ

Thonon Agglomération travaille en parallèle sur un nouveau schéma de mobilité afin d'offrir, dès 2022, un réseau de bus renforcé avec des lignes plus longues, des services plus fréquents, une plus forte amplitude et davantage de quartiers desservis, dont l'avenue de l'Ermitage.

PARCOURS CULTUREL

JE CRÉE UNE ANIMATION-JEU AUTOUR DES LIVRES



Orchestré par la médiathèque, ce parcours culturel s'adresse à deux classes élémentaires des écoles de la Grangette et de Vongy. Animé par l'association Et patati et patata, il consiste pour ces élèves à créer une animation-jeu autour de la thématique : vivre ensemble en prenant soin de l'environnement. Une fois terminée, elle sera conservée en classe ou à la médiathèque pour pouvoir y jouer toute l'année. « Pendant ce parcours, les élèves découvrent notamment les espaces de la médiathèque, la diversité de ses collections, et notamment des livres autour de la thématique écologique, les aidant à développer leur sensibilité sur le sujet », souligne Stéphanie Romier, coordinatrice de l'éducation artistique au sein du service Culture de la Ville.





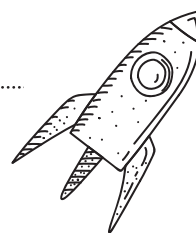


AMÉNAGEMENT DU PARVIS NORD DE LA GARE ET DE LA PLACE DES ARTS

© Gauchier + Conquet © MRP paysagiste © Arcadis

.....

VOTÉ LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DE DÉCEMBRE, LE BUDGET REGROUPE LES PROJETS QUI SE CONCRÉTISERONT OU SERONT AMORCÉS EN 2021. AVEC UN NIVEAU D'INVESTISSEMENT AMBITIEUX, LA NOUVELLE ÉQUIPE AFFIRME SA VOLONTÉ D'ENGAGER DE PROFONDS CHANGEMENTS DANS LES ANNÉES À VENIR.



Le Conseil municipal a voté, en décembre dernier, un budget d'investissement de plus de 22 millions d'euros. « *Un budget de transition* », lance le Maire qui précise vouloir préparer l'avenir, en engageant en 2021 de nombreuses études déterminantes dans la concrétisation des projets de demain : place des Arts et pour les jardins sous Sonnaz notamment. La mise en service du parking de la gare et de la passerelle annonce en effet, cette année, le début de la requalification du parvis

“
Un budget optimiste et volontariste dans un contexte sanitaire et économique difficile”

nord, la suppression de la gare routière et la création d'un pôle bus sur le boulevard du Canal afin de transformer complètement la place des Arts. « *La future grande place de Thonon, le poumon commercial de la ville avec sa halle de marché* », souligne Christophe Arminjon. La Maison de la mobilité viendra également intégrer le pôle gare avec pour objectif de regrouper toute l'offre de transports : trains, cars, taxis, etc. En contrebas des belvédères et du château de Sonnaz, les enjeux aussi sont énormes : « *C'est un espace de 3,5 hectares, l'équivalent de deux fois le parc thermal, que nous voulons réhabiliter et pour lequel nous allons organiser un concours d'architectes paysagistes.* »

INVESTISSEMENT BUDGÉTAIRE

LES GRANDS PÔLES

4 546 700 €

Aménagements urbains

Dont la poursuite de l'aménagement du quartier de la gare et de la place des Arts

2 746 250 €

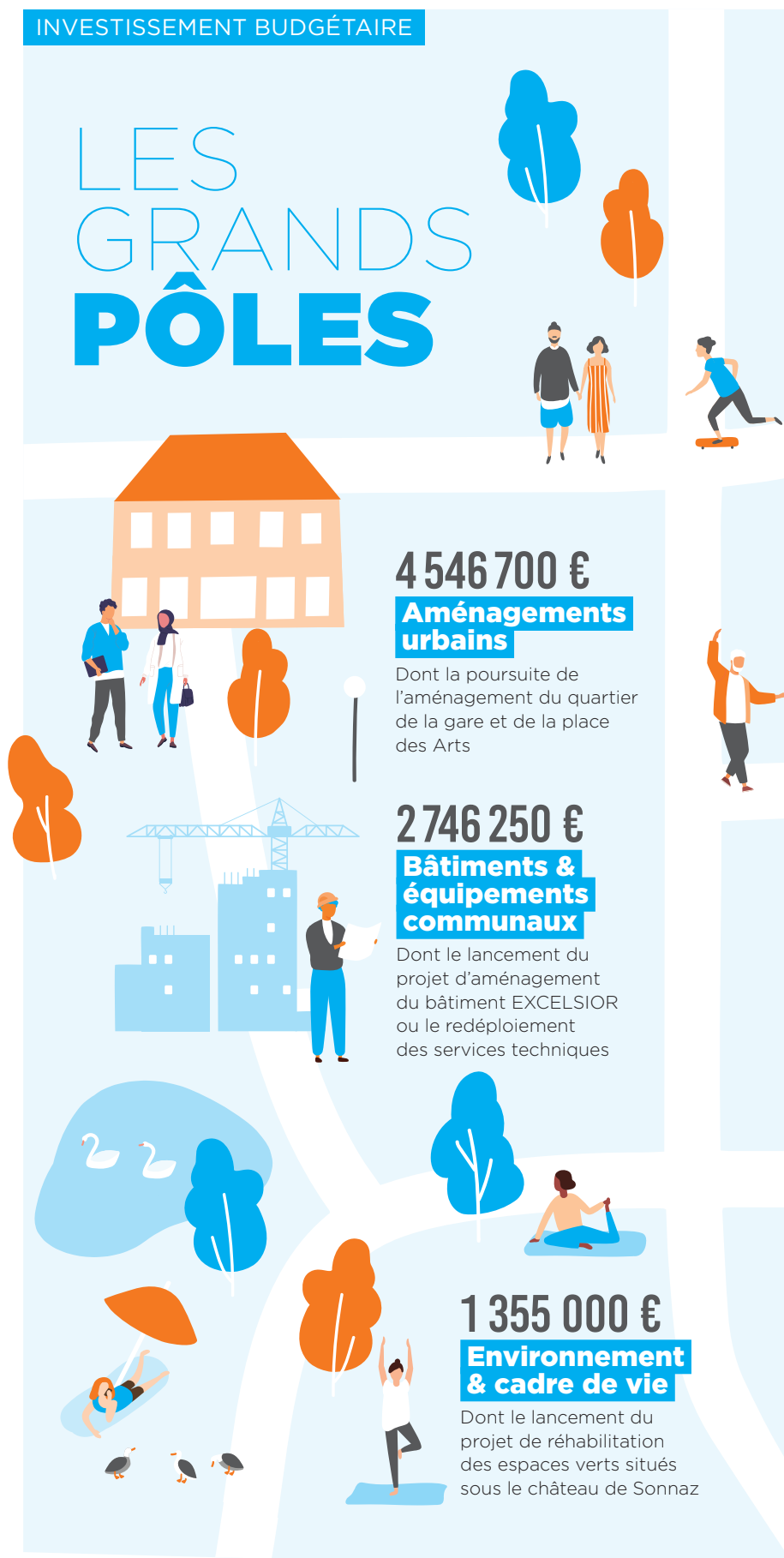
Bâtiments & équipements communaux

Dont le lancement du projet d'aménagement du bâtiment EXCELSIOR ou le redéploiement des services techniques

1 355 000 €

Environnement & cadre de vie

Dont le lancement du projet de réhabilitation des espaces verts situés sous le château de Sonnaz



3 QUESTIONS À JEAN-CLAUDE TERRIER

1^{ER} ADJOINT AU MAIRE EN CHARGE DES FINANCES
ET DE LA COMMANDE PUBLIQUE



Jyhell Photographie ©

7 419 200 €

Travaux de voirie

Dont la création de trottoirs avenue de Saint-Disdille, l'aménagement de nouvelles pistes cyclables avenue de Ripaille ou la requalification de la place Henry-Bordeaux

3 804 000 €

Équipements sportifs

Dont la création d'une piste d'athlétisme à Vongy

1 406 196 €

Culture et valorisation du patrimoine

Dont le projet de réhabilitation de l'ancien Casino

860 700 €

Jeunesse

Dont les aménagements et les acquisitions diverses dans les structures d'accueil de la petite enfance ou les groupes scolaires

COMMENT PRÉSENTERIEZ-VOUS LE BUDGET 2021 DE LA VILLE DE THONON-LES-BAINS ?

Après une année 2020 très marquée par la crise sanitaire de la Covid-19, nous devons relancer la machine. Le premier budget de la nouvelle équipe peut se résumer en deux propositions: de la rigueur dans la gestion quotidienne et de l'ambition pour les projets qui préparent l'avenir.

CONCRÈTEMENT, CELA SE TRADUIT DE QUELLE MANIÈRE ?

Fidèles à nos engagements de campagne, nous n'augmenterons pas la fiscalité des Thononais. La réduction des dépenses du Cabinet du Maire, la transparence dans l'usage des deniers publics et la bonne maîtrise des moyens alloués aux services permettent de dégager une épargne brute de 7 millions d'euros, utilisée pour financer notre programme d'investissements. Pour autant, comme promis, nous procéderons à quelques recrutements ciblés pour assurer un meilleur service à la population, notamment pour sécuriser l'espace public ou renforcer l'accueil de la petite enfance. Dans le même temps, nous maintenons l'effort important de près de 5,5 millions d'euros de subventions envers les associations et nous accompagnerons leurs projets de développement. Le tissu associatif thononais est une richesse à cultiver.

ET POUR L'INVESTISSEMENT ?

Avec plus de 22 millions d'euros inscrits au budget primitif, la Ville de Thonon affiche clairement sa volonté de préparer l'avenir. Les grands projets de notre programme, validés par les électeurs en juin 2020, doivent être lancés. Leur réalisation s'étalera sur toute la durée du mandat, mais nous avons ouvert beaucoup de crédits d'étude et de travaux préparatoires en 2021 pour permettre le démarrage rapide des chantiers. L'économie chablaisienne a besoin d'une commande publique forte pour se relancer après une année 2020 très pénalisante. Dès 2021, des projets sortiront de terre!

LA RÉALISATION D'ÉQUIPEMENTS STRUCTURANTS & LE LANCEMENT DES PROJETS DE DEMAIN

UNE PISTE D'ATHLÉTISME À VONGY

La Ville va se doter en 2021 d'une nouvelle piste d'athlétisme à Vongy. « Avec le boulodrome à proximité, nous voulons aménager un nouveau pôle sportif à l'est de la ville. Cet équipement, qui pourra également servir aux clubs de football, nous permettra ensuite de libérer temporairement le stade Moynat pour entamer dans un second temps sa rénovation. Nous pourrons alors accueillir, à Thonon, des compétitions sportives de niveau national 2, mais aussi offrir aux associations des locaux plus fonctionnels », précise Christophe Arminjon. À la Grangette, comme partout en Ville, la Commune adopte une stratégie foncière d'anticipation en se réservant le droit d'user de son droit de préemption et de profiter d'opportunités pour y implanter ou faire évoluer ses équipements publics.

en périphérie de son territoire. C'est chose faite avec ce parking situé au sommet de l'avenue de l'Ermitage (cf. p.15). Ce projet s'inscrit dans une démarche volontaire et assumée de transition écologique en favorisant les modes doux de circulation et l'utilisation des transports en commun, avec notamment un réseau de bus étoffé, résultat du futur plan de mobilités élaboré par Thonon Agglomération.



QUEL AVENIR POUR L'ANCIEN CASINO ?

« C'est un lieu emblématique auquel les Thononais sont attachés. Nous voulons leur proposer, sur ce site d'exception, une salle d'activités et de réception, tout en confiant en gérance un espace salon de thé, piano-bar », indique Christophe Arminjon. Les études seront lancées dès cette année.



Jynell Photographie ©

LA SÉCURISATION DES MARCHÉS ET DES FÊTES

Au-delà des marchés hebdomadaires, ces dispositifs vont permettre de sécuriser et faciliter l'organisation des animations que la Ville souhaite planifier tout au long de l'année. « Pour chaque manifestation, nous sommes soumis à une autorisation préfectorale. Sans un dispositif conforme aux consignes de sécurité en vigueur, les événements se déroulant sur la voie publique ne pourront avoir lieu. Cet investissement est donc indispensable pour la mise en œuvre de notre politique d'animations », explique le Maire.



RÉHABILITATION DU BÂTIMENT EXCELSIOR

L'objectif de cette réhabilitation est d'offrir à Thonon une nouvelle salle de conférence en plein centre-ville. En parallèle, c'est toute la place Henry-Bordeaux qui sera réaménagée.



UN PARKING-RELAIS

Premier d'une série, ce parking est la concrétisation d'une promesse de campagne. Avec l'abandon du projet de parking à Rives, la Ville s'était engagée à proposer une offre de stationnement

THONON

L'ORIGINALPES

INVITEZ LES ALPES À VOTRE TABLE



De son long parcours à travers les roches, Thonon acquiert sa composition unique en minéraux et oligo-éléments essentiels.

Pure, préservée et faiblement minéralisée, l'eau minérale naturelle Thonon vous donne tous les bienfaits que la montagne lui a transmis.

Thonon, l'hydratation au quotidien.

www.eau-thonon.com

www.jerecycleavecthonon.com



QUI GÈRE LES FORÊTS COMMUNALES ?

ESPACES VERTS

LA VILLE TRAVAILLE EN PARTENARIAT AVEC L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS (ONF) POUR GÉRER LES FORÊTS DE RIPAILLE, DES BOIS DE VILLE ET DE LONNAZ*, SOIT 149 HECTARES D'ESPACES VERTS.

L'ONF est un partenaire privilégié de la Commune dans la gestion durable de ses espaces forestiers. Le plan d'aménagement des forêts a pour objectifs aujourd'hui (et ce jusqu'en 2035) le renouvellement de la forêt, la protection de la ressource en eau thermale et l'accueil du public. Les objectifs associés étant la production de bois, la protection générale des milieux et des paysages, ainsi que le maintien de la biodiversité.

UN PLAN D'ENTRETIEN ET D'INVESTISSEMENTS ANNUEL

Chaque année, des travaux d'entretien (propreté, sécurisation des cheminements...) et d'investissement sont programmés en accord avec la Commune sur la base d'un plan d'aménagement contractuel. Ainsi 87 000 € sont alloués tous les ans, un budget suivi par le service Espaces verts de la Ville.

*Si la forêt de Ripaille, propriété publique de 34 hectares, se situe sur le territoire de Thonon, les forêts de Lonnaz et des Bois de Ville sont en partie sur les communes d'Allinges (39 hectares) et d'Armoz (77 hectares).



Objectif:
**régénérer
20 hectares**
de forêt
en 20 ans



ÉCOLE DU CHÂTELARD
INSTITUT MÉDICO-ÉDUCATIF



UNE NOUVELLE RÉALISATION EN COMMUN

Partenaires éducatifs depuis plusieurs années, l'école du Châtelard et l'Institut médico-éducatif (IME) voisin ont décidé de concrétiser un nouveau projet coopératif. 25 bacs de jardinage fabriqués par l'Atelier des Hermones de l'APEI de Thonon et du Chablais viendront prochainement garnir la cour de l'école et permettront aux élèves de cultiver toutes sortes de plantations.

L'opération, d'un montant de 6 400 €, a été entièrement financée par la Ville de Thonon-les-Bains dans le cadre des investissements annuels des écoles publiques, et en collaboration avec le service des Espaces verts.

Ceci est un
masque



Ceci est une
poubelle



#RAMASSE TON MASQUE



PLUI



UN PROJET PARTAGÉ POUR LES 25 COMMUNES

Jusqu'en 2025, la Ville de Thonon-les-Bains va être étroitement associée à l'élaboration du PLUi HD (Plan local d'urbanisme intercommunal habitat et déplacements) de Thonon Agglomération. Ce document d'urbanisme définira les orientations d'aménagement des 25 communes du territoire en termes de logements, de mobilité, de transition énergétique, de cadre de vie, d'économie, de tourisme, d'agriculture, de préservation des espaces naturels... Ces orientations seront mises en œuvre par une réglementation de l'usage des sols s'imposant aux demandes d'autorisation d'urbanisme. Une fois adopté, le PLUi HD remplacera les documents d'urbanisme de l'ensemble des communes de l'agglomération (8 PLU et le PLUi du Bas-Chablais) pour tendre vers un urbanisme de projets de mieux en mieux maîtrisé. La démarche est lancée en ce début d'année 2021 et durera environ quatre ans, au cours desquels l'ensemble des habitants sera invité à participer et à débattre.

UN RÈGLEMENT INTERCOMMUNAL POUR ENCADRER L'AFFICHAGE EXTÉRIEUR

PUBLICITÉS, ENSEIGNES, PRÉ-ENSEIGNES: ELLES SONT PRÉSENTES DANS NOTRE QUOTIDIEN. LEUR IMPLANTATION EST RÉGLEMENTÉE SUR LA VILLE DE THONON DEPUIS FIN 2016 PAR UN DOCUMENT D'URBANISME DÉDIÉ: LE RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ (RLP). THONON AGGLOMÉRATION TRAVAILLE AUJOURD'HUI SUR UN NOUVEAU RÈGLEMENT QUI S'APPLIQUERA BIENTÔT AUX 25 COMMUNES.

Le Règlement local de publicité (RLP) est le garant du juste équilibre entre la préservation de notre cadre de vie et la nécessaire visibilité des activités économiques, commerciales, culturelles ou associatives. Depuis 2018, à Thonon, de larges efforts ont permis de réduire nettement l'affichage publicitaire de grand format, ou encore la pollution lumineuse occasionnée par certains dispositifs numériques.

Ce RLP, dont disposent également les communes d'Anthy-sur-Léman, Douvaine, Massigny et Sciez, va être élargi prochainement à toute l'agglomération. En effet, suite à un inventaire réalisé récemment, 68 % des dispositifs de publicités et de pré-enseignes ne sont pas conformes à la réglementation nationale. Pour fixer, zone par zone, les règles à respecter sur les 25 communes, l'élaboration d'un RLPi (Règlement local de publicité intercommunal) est engagée et devrait aboutir à l'adoption du document d'ici au printemps 2022. Dès lors, le RLPi se substituera aux RLP communaux. Habitants, professionnels, associations et acteurs locaux sont associés à la démarche.



Plus d'infos sur www.thononagglo.fr
Rubrique *Urbanisme*

Un Projet ? Ayez le réflexe...



**ACHAT
OR**



CAP OR

Depuis 2010

2 Place des Thermes
AIX-LES-BAINS

3 Avenue Jules-Ferry
THONON-LES-BAINS

04 79 34 41 62

04 50 17 35 63

capor.fr

www.bondaz.fr
BONDAZ

- Peinture
- Cloisons sèches
- Décoration
- Isolation extérieure

Tél. 04 50 71 02 85 - 74200 THONON

MCMN
TRAVAUX PUBLICS

- ✓ TRAVAUX PUBLICS
- ✓ VRD
- ✓ DÉMOLITION
- ✓ GÉNIE CIVIL
- ✓ TRANSPORT

www.mcm-tp.com - Email : contact@mcm-tp.com

Z.I. Vongy Thonon
Tél. 04 50 71 54 17

Votre logement
à Saint-Disdille...

Livraison janvier 2021

Les Pierres Blanches



Chemin des Toilettes à THONON-LES-BAINS

N'attendez plus pour devenir propriétaire de votre logement !

Dernières opportunités

T4 : 265.000 € TTC*

T4 : 271.000 € TTC*

incluant une cave et un garage pour chaque logement



Contactez-nous au
04.50.83.03.03



286 Route de sous le Crêt - 74550 ORCIER

04 50 72 51 51

info@ferblanterie-thononaise.fr

www.ferblanterie-thononaise.fr

A-B-M-G

Arik Bâtiment Maçonnerie Générale "Depuis 1999"

DEVIS
GRATUIT

Maçonnerie - Béton armé - Gros-œuvre
Rénovation - Terrassement - VRD
Dallettes - Pavés et Bordures
Aménagement extérieur...

17 Bd Georges Andrier
74200 Thonon-les-Bains

04 50 26 42 53
06 80 53 70 97
Fax 04 50 17 23 31

abmg74@orange.fr // Site : www.abmg-batiment-74.fr



Voyez plus grand pour vos projets !

Eurex, pour vous conseiller et accompagner vos projets au quotidien

- Comptabilité
- Fiscal
- Juridique
- Social / paie
- Déclarations des particuliers

Thonon-les-Bains 6 av. du Général de Gaulle / 04 50 26 36 00 / eurex.thonon@eurex.fr
Douvaine 4 rue de l'Artisanat / 04 50 35 97 74 / eurex.douvaine@eurex.fr / www.eurex.fr



- Lignes régulières
- Déplacements scolaires
- Voyages groupes journée ou plusieurs jours

Tél. : 04 50 81 74 74

www.transdevhautesavoie.com

URBIS PARK GÈRE VOTRE STATIONNEMENT à Thonon-les-Bains



4 PARKINGS ET TOUS
LES SERVICES POUR
FACILITER VOTRE
STATIONNEMENT

- Belvédère - 214 places
- Arts - 330 places
- Aristide Briand - 308 places
- Jules Mercier - 114 places



N° Cristal 0970 60 99 55

servicesclients@urbispark.fr



Créateur d'espaces à vivre

Réalisons ensemble vos projets en 2021 !



VENTE & POSE

Fenêtres - Portes - Volets
Portes de garage - Portails
Extensions - Vérandas - Pergolas

MENUISERIE

PVC - ALUMINIUM - BOIS - MIXTE



#HabiterMieux



1 rue de l'hôtel Dieu - 74200 THONON
04 50 74 96 15
www.mon-espace-renovations.com

CONCEPTION & POSE

Cuisines - Bains - Dressing
Agencement intérieur

TEISSEIRE

CRÉATEUR DE CUISINES DEPUIS 1948



16 Bd Carnot - 74200 THONON
04 50 72 12 39
www.espaces-a-vivre.fr

MAJORITÉ MUNICIPALE

ENGAGEMENTS TENUS

Tout juste six mois après son installation, l'équipe municipale compte déjà plusieurs réalisations à son actif : animations de Noël, soutien aux commerçants, application citoyenne, budgets participatifs...

Grâce à l'engagement des élus, des services municipaux et de nos partenaires, les fêtes de fin d'année ont attiré de nombreux visiteurs et ce, malgré les restrictions imposées par la Covid-19. Temps forts de ces animations : l'arrivée du père Noël en son village et l'animation visuelle sur la façade de l'Hôtel de Ville.

Dès le second confinement, nous avons lancé l'opération « Chèque-Cadeau » en soutien à nos commerçants. 300 000 euros vous sont ainsi

offerts, à dépenser dans les 153 boutiques participantes. Pour en profiter jusqu'au 10 mars, rendez-vous sur www.beegift.fr

Prochainement, vous pourrez télécharger l'application *Thonon en poche* et devenir acteur de votre quotidien. Quelques clics suffiront pour signaler une anomalie dans l'espace public, profiter de l'information municipale et recevoir des alertes sur la situation sanitaire, la météo ou les travaux...

Un million d'euros ! C'est le montant alloué aux budgets participatifs 2021. D'ici l'été, vous pourrez présenter des projets touchant au cadre de vie et à la transition écologique, et ce sont les Thonnais qui décideront de les réaliser ou non. Réservé aux opérations d'investissement, ce forum citoyen est une première.

DES PROJETS STRUCTURANTS

Qu'on se le dise, Thonon va changer. Une ville dynamique où il fait bon vivre, telle est notre ambition. Plusieurs projets d'envergure sont déjà lancés : création d'un centre de conférences dans l'ex-cinéma Excelsior, stade d'athlétisme à Vongy, réhabilitation de l'ancien casino sur la Corniche, réaménagement de la place des Arts, étude scientifique et culturelle pour le futur musée au Château de Rives, parc d'agrément sous Sonnaz... Autant de réalisations qui amélioreront notre quotidien et rendront la Ville plus attractive.

Avec vous pour Réussir Thonon

JEAN-BAPTISTE BAUD

OPPOSITION MUNICIPALE / NOUVELLE ÈRE

2021, ON CHANGE OU ON CONTINUE ?

L'année 2020 aura été difficile et éprouvante. La crise sanitaire, les privations des libertés, les conséquences économiques et sociales dont nous mesurons déjà l'ampleur. Nous souhaitons toutes et tous que 2021 marque une nouvelle étape. Malgré les difficultés, la crise a démontré, dans une société de plus en plus individualiste, que nous sommes capables de solidarité et d'entraide, que notre tissu associatif joue un rôle central, que la volonté de changer nos pratiques en se tournant vers l'économie de proximité et l'alimentation locale n'est pas une chimère. Certes, tout ceci

n'est pas nouveau mais cette période si particulière a favorisé les prises de conscience. Si nous souhaitons bâtir le « monde d'après », il nous faut d'abord éviter de raisonner et d'agir comme « avant ».

L'échelon local, les territoires, les villes ont un rôle central à jouer pour construire ce nouveau modèle de développement, plus écologique et plus solidaire. Pour cela, Thonon a plus que jamais besoin d'une vision et d'un cap pour rattraper son retard, et même prendre de l'avance, en devenant une ville durable et innovante. Force est de constater que pour l'heure, le compte n'y est pas. Le budget présenté par la municipalité pour 2021 en est le symptôme flagrant. S'il prévoit d'embellir la ville,

et c'est heureux, tout se passe comme si rien n'avait changé, si nous ne devons pas faire face à une crise sans précédent, si nous ne devons pas anticiper les grandes difficultés économiques et sociales qui s'annoncent et investir dès à présent dans la transition écologique. Nos propositions pour favoriser l'accès à l'alimentation, à la santé, développer la mobilité douce ou encore soutenir la jeunesse ont malheureusement été repoussées par le Maire.

En 2021, vous pouvez compter sur nous pour continuer à défendre avec force nos propositions et faire avancer Thonon ! Nous souhaitons, à chacune et chacun d'entre vous, une excellente année !

FRANCK DALIBARD

OPPOSITION MUNICIPALE / ON AIME THONON

L'année 2020 a été éprouvante pour nous tous. Nous n'oublierons pas ceux qui nous ont soignés et supportés lors de cette année si difficile. Un grand merci pour votre dévouement !

Nous devons affronter de nouveaux défis ensemble, lors de cette nouvelle année 2021, pour soutenir nos associations, nos familles, nos entreprises et notre ville.

Relancer notre économie locale, innover, aller vers une ville plus solidaire et respectueuse du climat / de la biodiversité, cesser la bétonisation de notre environnement, améliorer l'accès aux soins...

Nombre sont les défis que cette nouvelle municipalité va devoir prendre en compte.

Mais au-delà de tous ces défis, il y a la méthode !

Nous ne voulons plus d'une municipalité qui agit de façon unilatérale sans impliquer les citoyens. Nous voulons être acteurs de notre ville et participer à son évolution !

On aime Thonon et Franck Dalibard continueront à faire de la politique en écoutant les citoyennes et les citoyens : une opposition constructive et non stérile s'opposant avec des idéologies opportunistes et personnelles ! Des élus œuvrant pour le bien commun, dédiés à leur ville et non pas des élus répondant à des stéréotypes de gauche ou de droite et cumulant les mandats pour satisfaire une carrière politique !

L'art de la politique selon J'aime Thonon, c'est savoir écouter pour dégager une vision, c'est sans

cesse observer et analyser les faits pour trouver des solutions adaptées, concertées et acceptées par le plus grand nombre.

À Thonon-les-Bains, l'équipe de On aime Thonon se mettra donc au travail pour le bien commun dès le début de cette nouvelle année 2021 et vous invite à la rencontrer pour nous faire part de vos doléances, projets et craintes.

On aime Thonon et Franck Dalibard vous souhaitent une merveilleuse année 2021 et seront à vos côtés pour préparer l'avenir de Thonon-les-Bains !

Une année de progrès placée sous le signe de la santé et de la protection, de entrepreneuriat, de la bienveillance et du partage, de l'engagement responsable et solidaire.



ART CONTEMPORAIN

© Galerie Papillon et ADAGP

“
Faute de pouvoir venir à la Chapelle, **c'est la Chapelle qui vient à vous!**”

Présentation de l'exposition en vidéo sur www.ville-thonon.fr > page la Chapelle - Espace d'art contemporain

DIDIER TRÉNET, RÉPONSE À TOUT, 2013. PLUME, LAVIS D'ENCRE, BROU DE NOIX, AQUARELLE, COLLAGE DE GROISILS DE VERRE, SUR PAPIER ARCHES 49 X 65 CM

PAYSAGES VÉCUS PAYSAGES INVENTÉS

CRISE SANITAIRE OBLIGE, LES PORTES DE LA CHAPELLE - ESPACE D'ART CONTEMPORAIN RESTERONT FERMÉES. NÉANMOINS LA PROGRAMMATION CULTURELLE, ELLE, SE POURSUIT. À L'HONNEUR DE CETTE DEUXIÈME EXPOSITION DE LA SAISON 2020-2021: JEAN-JACQUES RULLIER ET DIDIER TRÉNET, DEUX ARTISTES POUR QUI LA THÉMATIQUE « PENSER LE PAYSAGE » RENVOIE INÉVITABLEMENT AUX NOTIONS D'ENVIRONNEMENT ET D'ÉCOLOGIE. UN TRAVAIL ET UNE RÉFLEXION ARTISTIQUE À DÉCOUVRIR EN VIDÉO DURANT LA PÉRIODE DE FERMETURE.

Quand l'un, Jean-Jacques Rullier, s'appuie volontiers sur une expérience vécue, l'autre, Didier Trénet, en appelle davantage à son imagination, voire à ses rêveries. « *Les rassembler au sein d'un même lieu nous permet de confronter non seulement les différences d'approches plastiques qui caractérisent respectivement leurs œuvres, mais aussi les points de convergence qui soulignent leur façon d'être au monde* », explique Philippe Piguet, commissaire d'exposition. Ainsi, Rullier nous entraînera plus facilement sur des chemins traversés, comme une invitation au voyage, tandis que Trénet, lui, s'inventera tout un monde d'images improbables.

UN PARCOURS ART CONTEMPORAIN POUR DEUX CLASSES DE L'ÉCOLE DE VONGY

Pendant ce parcours construit en partenariat avec le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Haute-Savoie (CAUE 74), les œuvres de Rullier et Trénet seront comparées aux pensées de certains architectes des années 70. Ce partenariat entre la Chapelle et le CAUE 74 va permettre aux élèves de lier arts plastiques et architecture en amenant une réflexion globale sur notre ville de demain.

« PRENDRE
CORPS »
**EXPOSITION
REPORTÉE**



*selon l'évolution de la crise sanitaire

Les élèves d'une classe de menuiserie du lycée professionnel du Chablais participent à un parcours artistique en lien avec l'exposition « Fabien Mérelle - Faire corps avec la nature » présentée à la Chapelle. Ils auraient dû, à leur tour, exposer leur travail et notamment une série de dessins réalisés au fusain au Pôle culturel de la Visitation, au mois de novembre. Annulée pour cause de confinement, cette exposition sera finalement programmée du 25 février au 13 mars prochains.



EXPOSITION
« PRENDRE CORPS »

Forum - Pôle culturel de la Visitation
Du 25 février au 13 mars 2021
Du mardi au samedi
De 10h30 à 18h
(sauf le jeudi jusqu'à 13h)

MUSÉE DU CHABLAIS

7000 ANS

D'HISTOIRE(S) DU CHABLAIS

POUR SA NOUVELLE EXPOSITION PERMANENTE, LE MUSÉE DU CHABLAIS VOUS PROPOSE UN SAUT DANS LE TEMPS. DU NÉOLITHIQUE AU XXI^E SIÈCLE, RETROUVEZ LES MOMENTS CLÉS DE L'HISTOIRE OU DE LA CRÉATION ARTISTIQUE DE NOTRE TERRITOIRE, DÉCLINÉS EN SIX PARTIES AUTOUR DES COLLECTIONS DU MUSÉE. VÉRONIQUE BRETIN, PLASTICIENNE-SCÉNOGRAPHE, NOUS PRÉSENTE LE PROJET AVANT SON OUVERTURE AU PUBLIC, **LE 12 MAI PROCHAIN.**



VÉRONIQUE BRETIN, PLASTICIENNE-SCÉNOGRAPHE

© Gilles Bordaz

QUEL A ÉTÉ VOTRE PARTI PRIS SCÉNOGRAPHIQUE POUR MONTER CETTE EXPOSITION ?

La scénographie de cette exposition permanente tend vers une esthétique épurée qui lui donne un caractère intemporel et permet de respecter au mieux l'architecture du lieu. Les plafonds voutés induisent le séquençage des six périodes historiques.

CES SIX PARTIES CALQUÉES SUR LES SIX GRANDES PÉRIODES DE L'HISTOIRE DU CHABLAIS : QUELLES SONT-ELLES ?

Les cinq premières parties de l'exposition adoptent un déroulé chronologique avec des étapes clés, comme autant de sauts dans le temps, du néolithique à l'annexion de 1860, en passant par le Moyen Âge, l'époque moderne et la période post-révolutionnaire. La sixième partie est consacrée aux artistes, peintres et écrivains, inspirés par le Léman, de la fin du XVIII^e siècle au XXI^e siècle. Une belle série de paysages valorise les acquisitions réalisées depuis plus de dix ans et offre aux visiteurs autant de fenêtres sur le lac.

QUELLE SOLUTION AVEZ-VOUS IMAGINÉE POUR VALORISER LA VARIÉTÉ ET LA RICHESSE DES COLLECTIONS DU MUSÉE ?

7000 ans d'histoire, plus de 130 œuvres allant de la pierre de fondation d'un monastère du XVII^e siècle au portrait du duc Victor-Amédée II, en passant par des poteries romaines et des costumes traditionnels savoyards, sans oublier l'exceptionnel fonds sur les généraux

chablaisiens du I^{er} Empire. Le défi est de taille. Il faut rendre évidente la lecture des époques et des thématiques par une organisation précise. Une frise chronologique au sol offrira un repérage dans le temps par l'inscription de quelques dates clés. Chaque période aura sa tonalité spécifique, un camaïeu de gris, en accord avec les objets exposés.



L'exposition temporaire « Couleurs, une histoire méconnue à travers les œuvres du musée » sera reconduite pour la saison 2021.

À noter dans vos agendas, un premier rendez-vous culturel : la conférence « La couleur... ? Quoi d'étonnant ! » animée par Philippe Piguët, le mercredi 31 mars prochain à 19h, dans le cadre des Nocturnes de l'Histoire (auditorium du Pôle culturel de la Visitation).

04 50 26 12 44

BETEND DECURNINGE

LE SPÉCIALISTE
DE LA DISTRIBUTION
DE PIÈCES AUTOMOBILES



22 Avenue des Vallées
THONON



www.precisium.com

IBS

CONNECT

Vidéosurveillance - contrôle d'accès
Réseaux de communication et informatique
Electricité générale et industrielle

Pour tout renseignement :

+33(4).50.70.17.23 - contact@connect-ibs.fr

PARTICULIERS - PROFESSIONNELS - ENTREPRISES

Tron

assurances



www.assurancestron.fr

THONON-LES-BAINS

Tél. 04 50 26 28 28

ANNEMASSE

Tél. 04 50 38 76 46

EVIAN-LES-BAINS

Tél. 04 50 75 00 75



GENERALI
Solutions d'assurances

CHOISISSEZ UNE FORMATION DE QUALITÉ ET DE PROXIMITÉ EN APPRENTISSAGE



Portes ouvertes
13 mars 2021
9h00-13h00

Après le BAC, préparez un diplôme en deux ans

BTS Gestion de la PME (GPME)

BTS Management Commercial Opérationnel (MCO)

BTS Négociation et Digitalisation de la Relation Client (NDRC)

BTS Comptabilité et Gestion (CG)

Après un BAC+2, préparez une licence en un an

Responsable du Développement Commercial - Titre RNCP Niveau 6

En partenariat avec IMCP

Nous vous accompagnons à chaque étape de votre projet

04 50 71 90 10

06 74 67 71 95

contact@eslthonon.fr

18 bis, avenue Jules Ferry - CS 30100

74207 Thonon-les-Bains



PORTES OUVERTES

samedi 13 mars 2021

9 h00 - 13h00



Ensemble scolaire Jeanne d'Arc

18 bis avenue Jules Ferry

CS 30100

74207 Thonon-Les-Bains Cedex

www.jeannedarc-thonon.com

contact : secretariat.lycee@jathonon.fr

Lycée Polyvalent Privé

3^{ème} Prépa Métiers

CAP Équipier polyvalent de commerce

BAC Métiers de la Relation Client

BAC Métiers de la Gestion Administrative

BAC ASSP «Soins et Services à la Personne»

2^{nde} Générale & Technologique

BAC STMG Gestion / Management / Marketing

BAC ST2S Santé et Social



Apprentissage
en partenariat
avec l'ESL

POST BAC : BTS

Gestion de la PME Support à l'Action Managériale

Mobilité internationale

TOEIC

04 50 71 03 73

NOUVEAUTÉ découverte



THONON EN POCHE
L'APPLICATION OFFICIELLE DE LA VILLE

NUMÉRIQUE

THONON EN POCHE EST UNE APPLICATION GRATUITE QUI PERMET À TOUS LES HABITANTS DE SIGNALER UN DYSFONCTIONNEMENT DEPUIS SON SMARTPHONE. UNE AMPOULE GRILLÉE, UN NID DE POULE SUR LA CHAUSSÉE : CONTACTEZ RAPIDEMENT ET SIMPLEMENT LES SERVICES TECHNIQUES POUR UNE INTERVENTION DANS LES MEILLEURS DÉLAIS.

Simple et intuitive, où que vous soyez, votre nouvelle application *Thonon en poche* vous permet de transmettre facilement un signalement avec une photo sur des problématiques de voirie, d'éclairage public ou de propreté. « Une alerte directement envoyée aux agents de la Ville qui pourront ensuite intervenir au plus vite et vous tenir informé de la résolution du problème », explique Karine Birraux, adjointe au Maire en charge de la qualité des services publics et de la relation aux usagers.

Vous pouvez également suivre en temps réel toute l'actualité de la commune, vous localiser grâce au plan interactif ou encore effectuer vos démarches en ligne grâce à un accès direct à l'Espace Citoyens.

PERSONNALISEZ VOS NOTIFICATIONS

Thonon en poche affiche instantanément en page d'accueil toutes ses fonctionnalités : six modules qui permettent désormais à l'utilisateur d'accéder en un clic à tous les services déployés par l'application. Du bout des doigts, vous avez également la possibilité de paramétrer vos alertes selon vos centres d'intérêt : travaux, éducation, offres d'emploi ou encore les actualités. Avec *Thonon en poche*, vous serez plus que jamais connecté avec votre ville.



Application disponible à partir du 1^{er} février sur les plateformes de téléchargement Apple et Android.

PROGRAMMATION CULTURELLE



2 NOUVEAUX RENDEZ-VOUS À LA MÉDIATHÈQUE

En 2021, la médiathèque renouvelle sa programmation.

CHAQUE 1^{er} SAMEDI DU MOIS

La médiathèque mettra à l'honneur chaque mois un auteur en l'invitant entre ses murs. La présentation de ses ouvrages sera suivie d'un temps d'échanges et de dédicaces.

Rendez-vous à 17h, à l'Auditorium

- **6 février**, avec Muriel Zurcher pour *Et la lune là-haut*, sélection Lettres frontière 2020 et sélection Alterre ado 2021
- **6 mars**, avec Roland Buti, lauréat du prix Lettres frontière 2020 pour *Grand national*
- **3 avril**, avec Frédérique-Sophie Braize pour *Un voyage nommé désir*

Sous réserve d'une évolution favorable de la situation sanitaire.

DU 24 AU 30 MARS : FÊTE DU COURT-MÉTRAGE

La médiathèque s'associe pour la première fois à cet événement national, en vous proposant une programmation officielle qui s'adresse à tous les âges et à tous les publics. Dans l'après-midi ou en soirée, pour les scolaires ou le grand public, les projections se dérouleront à l'auditorium, et pourront se poursuivre lors d'un temps d'échanges et de rencontre, ou encore autour d'ateliers créatifs.



PLUS D'INFORMATIONS à venir sur mediatheque.ville-thonon.fr ou sur la page Facebook du Pôle culturel de la Visitation.

ZÉRO DÉCHET

L'ART DE LA SIMPLICITÉ

« SIMPLIFIER SA VIE, C'EST L'ENRICHIR », UN MODE DE VIE QUE NOUS VOUS INVITONS À TESTER, SEUL(E) OU EN FAMILLE, DANS UNE DÉMARCHÉ « ZÉRO DÉCHET ». FAITES LE TRI DANS VOTRE ESPACE DE VIE, FABRIQUEZ VOUS-MÊME VOS PRODUITS DU QUOTIDIEN. VOICI QUELQUES IDÉES À METTRE EN PRATIQUE SANS PLUS ATTENDRE !

Sur Thonon et dans le Chablais, il existe de nombreux acteurs de l'économie sociale et solidaire dont le but est de récupérer vos objets, vos vêtements ou vos meubles dont vous n'avez plus l'utilité, pour les revaloriser et leur redonner une seconde vie dans une nouvelle famille.



POUR VOS DONS DE VÊTEMENTS, CHAUSSURES, LINGES DE MAISON OU ACCESSOIRES DIVERS, EN BON ÉTAT, VOUS POUVEZ VOUS RAPPROCHER DE :

L'ATELIER RE-NÉE

3, rue François Morel
74200 Thonon-les-Bains
Ouvert du lundi au vendredi
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h45

LES RESTOS DU CŒUR

2, avenue du Clos-Rouge
74200 Thonon-les-Bains
Dépôt des dons le mercredi
et le vendredi, de 8h à 17h



EN PLUS DES DONS DE TEXTILES, LES ASSOCIATIONS SUIVANTES ACCEPTENT ÉGALEMENT DES JOUETS, DES LIVRES, DES MEUBLES, DE L'ÉLECTROMÉNAGER...

LE SECOURS POPULAIRE

4, avenue du Clos-Rouge
74200 Thonon-les-Bains
Dépôt des dons du lundi au vendredi
de 13h30 à 16h30 (ne rien laisser
devant le local)

EMMAÛS THONON CHABLAIS

12, chemin du Clos d'Yvoire
74200 Thonon-les-Bains
Dépôt des dons du lundi au vendredi
de 8h à 17h et le samedi matin

LE DÉFI DES - DE 15 ANS

JE FAIS DU TRI DANS MA CHAMBRE



Ta chambre, tes armoires et placards regorgent de vêtements, jeux ou objets dont tu n'as plus l'utilité. **Regroupe-les et trie-les en deux tas :**

- Tas n°1 : les objets que tu gardes, qui ont une valeur à tes yeux et qui te sont encore utiles.
- Tas n°2 : les objets qui ne te sont plus utiles.

Prends une photo de ces deux tas, vérifie l'état des objets dont tu es prêt à te débarrasser et fais-en don à une association de l'économie sociale et solidaire (voir contacts ci-contre). Une fois ce tri réalisé, tu peux maintenant ranger ta chambre, avec la satisfaction d'avoir accompli une bonne action.

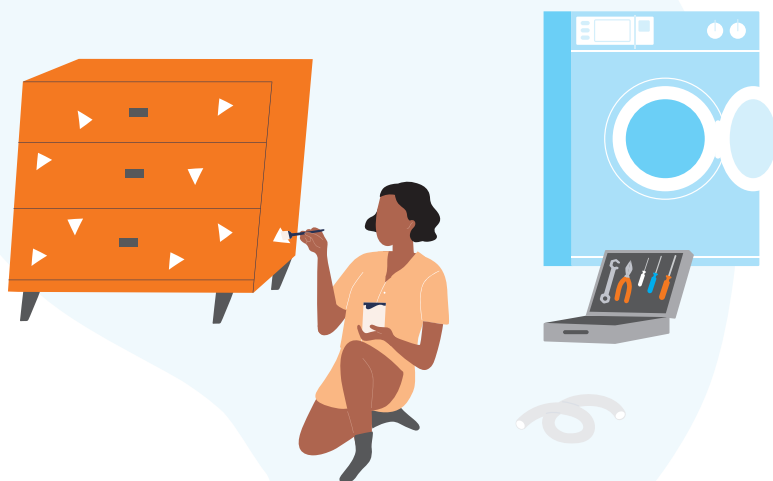
ET PROCHAINEMENT DANS LE CHABLAIS

LA PREMIÈRE RESSOURCERIE

pour revaloriser, réparer, redonner une seconde vie à vos textiles, vos meubles et votre électroménager.

L'ouverture est prévue en septembre 2021. Pour plus d'informations :

www.recyclerie-chablais.org



LE SAVIEZ-VOUS

CHAQUE ANNÉE,
LES TUBES DE DENTIFRICE USAGÉS
GÉNÈRENT APPROXIMATIVEMENT

3 000 TONNES

DE DÉCHETS À TRAVERS
LE MONDE.



CETTE POLLUTION EST
D'AUTANT PLUS PROBLÉMATIQUE
QUAND ON SAIT QUE CHACUN DE
CES TUBES PREND EN MOYENNE

500 ANS

AVANT DE DISPARAÎTRE
TOTALEMENT DE
LA SURFACE DU GLOBE.

Source www.atlantico.fr



LA RECETTE



JE FABRIQUE MON DENTIFRICE MAISON

Une recette naturelle, saine, écologique et facile à réaliser pour des dents blanches et une hygiène dentaire parfaite !

- 50 % d'**argile blanche** ultrafine ou de carbonate de calcium (pour nettoyer tout en douceur)
- 40 % de **bicarbonate de soude** (pour assainir et neutraliser)
- 10 % de **charbon actif** (pour éviter la formation de plaque, reminéraliser et blanchir les dents)
- Quelques gouttes d'**huile essentielle** (pour rafraîchir l'haleine)

CONSEIL JARDINAGE

LES SYMBOLES ASSOCIÉS AUX ARBRES

L'arbre n'échappe pas aux règles du sens et de la signification. Il renferme à lui seul des thèmes symboliques parmi les plus riches et les plus répandus. La raison de l'interprétation symbolique autour de la régénérescence perpétuelle s'apparente aux arbres qui perdent leurs feuilles en hiver et remettent de nouvelles pousses au printemps.



Plus de **3 000** arbres seront plantés durant le mandat

Dans les essences les plus représentatives de symboles, le cyprès est considéré comme sacré par de nombreux peuples grâce à sa longévité. L'olivier pour la richesse, la récompense, la victoire, la purification, la force ou la paix, « *il est l'emblème des Nations unies* ». On retrouvera le chêne, considéré comme sacré dans de nombreuses traditions, qui est souvent investi de privilèges accordés aux divinités. Il est le symbole de la force et de la robustesse.

La forêt, quant à elle, représente la nature sauvage, la liberté, la sécurité...en pleine journée, car à la tombée de la nuit, elle inspire plutôt l'inquiétude, l'insécurité et la peur. L'arbre est fréquemment associé à la naissance, à la généalogie ou à des cycles antérieurs de vies des individus et des communautés. Aujourd'hui, on plante pour commémorer la naissance et la mort d'un être cher.

Notre Commune engage d'ailleurs une action de plantation d'un arbre pour chaque naissance intitulée « Un arbre, une vie ».



QUIZ


1/ Quel est le budget d'investissement voté par le Conseil municipal ?

- a/ 13 millions d'euros
- b/ 18 millions d'euros
- c/ 22 millions d'euros

2/ Le taux des impôts n'augmentera pas en 2021 :
a/ Vrai b/ Faux

3/ En 2021, la Ville prévoit (plusieurs réponses possibles) :

- a/ de réaliser une nouvelle piste d'athlétisme
- b/ d'aménager un parking-relais
- c/ d'engager de nombreuses études pour des projets structurants

 Retrouvez les réponses au quiz sur le site Internet ville-thonon.fr



NUMÉROS UTILES

Sapeurs-pompiers (appel d'urgence) = 18
Appel d'urgence européen = 112
Caserne des pompiers = 04 50 71 26 67
SAMU = 15
Police secours = 17
Urgences hôpital = 04 50 83 20 00

SMUR = 04 50 83 20 00
Commissariat = 04 50 71 04 61
Gendarmerie = 04 50 71 09 20
Police municipale = 04 50 70 14 54
Pharmacie de garde = 32 37 ou www.3237.fr
Centre antipoison (Lyon) = 04 72 11 69 11
Objets trouvés = 04 50 70 14 54
Fourrière animaux (SPA) = 04 50 70 26 54

Météo Haute-Savoie = 08 92 68 02 74
SOS enfance maltraitée = 119
Taxis : station place des Arts = 04 50 71 07 00
Permanence de nuit (19h > 7h) = 06 32 07 33 77
Victimes de violences conjugales = 39 19

Médecin, infirmière de garde à partir de 20h, dimanches et jours fériés : s'adresser au 15.



Le Regard
du Temps

Réparation et restauration d'horloges et montres

Devis gratuit

Après examen
complet de votre
pièce d'horlogerie

Service à domicile

Enlèvement et
réinstallation de votre
horloge par un professionnel

Le Regard du Temps

5 Avenue du Général de Gaulle - 74 200 Thonon-les-Bains
SIRET 812 166 136 877 000 14 - RCS Annecy

le-regard-du-temps.fr

tel: 06 46 52 64 51



TOUTE L'ÉQUIPE
DU GÉNÉRAL
VOUS SOUHAITE
LES MEILLEURS VOEUX
POUR CETTE
NOUVELLE ANNÉE
EN ESPÉRANT
VOUS REVOIR
TRÈS VITE !

WWW.LEGENERAL.COM



DESSANGE
PARIS

15, place Jules Mercier - Thonon-les-Bains - 04 50 71 29 27